



LE CHIFFRE



12,9 L'ancien PDG du groupe de BTP français Vinci, Antoine Zacharias (photo), actuellement président du groupe, a perçu une prime de départ de 12,9 millions d'euros, après avoir quitté sa fonction de directeur général. Ce montant correspond à trois fois sa rémunération brute versée pour l'exercice 2005, qui était de 4,29 millions d'euros.

AFP

CHIFFRES CLÉS

Dollar : 0,7774 € pour 1 \$: 1,2863 \$
 Livre : 1,4684 € 0,6810 £
 Yen : 0,007082 € 141,2099 yens
 Smic horaire : 8,03 euros €
 Chômeurs : 2 288 300 en mars
 Inflation : + 1,5% en mars

Reprise de l'emploi sur fond de licenciements

Aujourd'hui sont présentés le bilan du Plan Boorlo et les chiffres de l'emploi

Le ministre de l'Emploi et de la Cohésion sociale, Jean-Louis Boorlo, présente aujourd'hui devant la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, le premier bilan de son plan de développement des services à la personne, moins d'un an après sa mise en œuvre, en juillet 2005. Cité dans *Les Echos* hier, le ministre avance d'ores et déjà un doublement de la création d'emplois dans le secteur (entreprises de moins de 10 salariés), soit environ 36 000 postes depuis le début de l'année.

"Redressement sensible"

Le nombre d'entreprises d'offre de services auraient quant à lui bondi de 34%, à 2 000 en mars 2006 contre 600 en avril 2005. Selon le quotidien économique, des centaines d'entreprises se servent du chèques emploi service universel (Cesu) : quelque 70 millions d'euros auraient ainsi été échangés.

Aujourd'hui, également, les chiffres provisoires de l'emploi salarié du premier trimestre 2006 — qui ne prennent pas en compte les services à la personne — seront



LE CHÈQUE emploi service universel serait utilisé par des centaines d'entreprises et auraient généré 70 millions d'euros

officiellement publiés. Gérard Larcher, ministre délégué à l'emploi, a annoncé hier devant l'Assemblée nationale, que 50 700 emplois salariés avaient été créés au dernier trimestre 2005 et au premier trimestre 2006. "Ces statistiques de l'Insee confirment le redressement sensible de

l'emploi et une accélération de la création d'emplois", s'est-il félicité. Cette avalanche de bons chiffres intervient en même temps que l'annonce successive de plans sociaux.

Les Français pessimistes

L'annonce, hier, du licenciement de 150 à 200 personnes

La Sogerma en débat

- Le numéro un du PS, François Hollande, a demandé hier au Premier ministre de "faire cesser immédiatement" la fermeture de la Sogerma.
- Le ministre délégué à l'Emploi, Gérard Larcher, a déclaré que le gouvernement était "en désaccord avec la décision unilatérale" de fermer le site.

METRO

durant l'été par l'équipementier automobile Sanden Manufacturing Europe de Tinténiac, en Ille-et-Vilaine, s'ajoute à celles, vendredi et lundi, de la fermeture de la Sogerma (1 100 salariés sur le carreau) et de la suppression de 400 postes chez DIM.

Les Français n'ont pas le moral : selon la première enquête d'une série de trois réalisées par le Cevipof et l'Ifop sur un échantillon de 5 600 personnes, plus d'un Français sur deux pense que la France est en déclin et 76% jugent que les jeunes ont moins de chances que leurs parents.

MICHAEL PAURON

ENTREPRENEURS DU MEILLEUR

Mick Bremans : l'écologie à fond du sol au plafond



Pour Mick Bremans, propreté de l'environnement rime avec propreté tout court. Mick est depuis 1992 directeur général d'Ecover, une entreprise belge devenue grâce à lui leader mondial des détergents écologiques. Bremans, qui après des études d'économie a travaillé dans le tourisme puis dans le nettoyage industriel, est arrivé alors qu'Ecover, créée en 1980, était une petite entreprise de 30 personnes spécialisée dans les lessives sans phosphates, dotée d'une usine écologique toute neuve et qui venait d'être rachetée par un homme d'affaires suédois.

Sous la houlette de Mick, Ecover s'est développé à l'international, en Angleterre, en France, aux Etats-Unis et même au Japon, avec plus de cent salariés aujourd'hui. Il faut dire que l'attention croissante portée par les consommateurs aux impacts sanitaires et environnementaux des produits qu'ils achètent est favorable à la démarche d'Ecover, récompensée par de nombreux prix : ses lessives, produits de soin ou d'entretien quotidiens et industriels sont composés exclusivement d'ingrédients naturels, sans agents blanchissants ou



moussants, désinfectants, colorants, parfums ni autres substances chimiques utilisées par les producteurs traditionnels. Biodégradables et non-toxiques pour l'eau, ces produits sont aussi mieux supportés par la peau. Et Mick Bremans ne s'arrête pas là : Ecover a acheté des véhicules hybrides pour ses employés, décroché la certification environnementale Iso 14000 en 2001, et construit actuellement l'une des premières usines écologiques de France, à Boulogne-sur-Mer, pour son expansion. Fan de voile, Mick Bremans, qui vit à 500 mètres de l'usine belge d'Ecover avec sa femme et ses quatre enfants, peut être satisfait : avec un chiffre d'affaires de 43 millions d'euros et une croissance annuelle de 20%, Ecover a le vent en poupe...

GRAINE DE CHANGEMENT
 → www.ecover.com

Les abonnés de Free se rebiffent



LITIGE Le fournisseur d'accès à Internet Free est la cible de l'association de défense des consommateurs UFC-Que Choisir. Cette dernière indique que "des centaines de consommateurs (...), victimes partout en France de l'opérateur Free, vont saisir la justice". Quelque 170 procédures devraient être lancées. "Une grande partie des problèmes rencontrés dans le secteur des nouvelles technologies ont pour origine cette société", poursuit l'association. Malgré des problèmes de connexion, l'association affirme que l'opérateur contraindrait ses clients à payer leur abonnement, ayant parfois recours à des huissiers.

METRO

Français endettés, économie fragilisée

IMMOBILIER

L'évolution du rythme d'endettement des ménages français est un élément de fragilité de l'économie française en cas de retournement immobilier et de remontée du prix de l'argent, a estimé hier le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer. "Par rapport à leur revenu disponible, l'endettement des ménages est passé de 49% en 1995 (...) à 64% en 2005", a déclaré M. Noyer dans une lettre adressée au président de la République. "En France, les prix auraient progressé de 15% en 2005, soit une augmentation totale de 120% depuis 1997", a ajouté le gouverneur dans cette lettre publiée lors de la présentation du rapport annuel de la Banque.

AFP

SANTÉ L'EUROPE LÉGISFÈRE SUR LA PUB ALIMENTAIRE



LE PARLEMENT européen a adopté hier une nouvelle législation qui, afin de lutter contre l'obésité, encadre davantage la publicité sur les produits alimentaires, validant le compromis trouvé la semaine dernière avec les Etats membres de l'UE. Ce compromis, qui a mis fin à une longue bataille entre les eurodéputés et les 25, porte principalement sur les "allégations nutritionnelles" vantant par exemple les qualités "light", "riche en fibres" ou "riche en calcium" des produits alimentaires. L'objectif de la législation, initiée en 2003 par la Commission européenne, est d'éviter par exemple que les fabricants de sucettes ne mettent en avant sur les emballages la faible teneur en matière grasse de leurs produits, sans mentionner la forte proportion de sucre.

AFP

EN BREF

- **CORRUPTION** Chung Mong-koo, président du premier constructeur automobile sud-coréen Hyundai Motor, a été inculpé pour détournement de fonds et abus de confiance dans le cadre d'une enquête sur un vaste scandale de corruption.
- **SOCIAL** Le ministre délégué à la Famille, Philippe Bas, a indiqué hier sur RTL que la carte de réduction pour les familles nombreuses, actuellement utilisée pour les transports SNCF, allait être étendue en juin à de nombreux autres usages, y compris des achats de biens d'équipement.
- **ESCROQUERIE** Plusieurs restaurants du groupe Courtepaille ont été victimes d'un piratage de leur système de transmission bancaire informatique, au détriment de plusieurs clients. L'affaire a été découverte après qu'une quinzaine de clients d'un restaurant Courtepaille près d'Orléans (Loiret) ont porté plainte.
- **ENVIRONNEMENT** Une entreprise du Lot-et-Garonne, productrice d'un biocarburant à base d'huile végétale, a été obligée par les douanes à payer 10 000 euros pour ne pas avoir versé de taxe intérieure sur les produits pétroliers.